VILLE DE La Baule ESCOUBLAC

Le bulletin

Journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

Automne 2025 #21

DOSSIER

ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT D'UNE VILLE

UN IMPÉRATIF DE SERVICE PUBLIC

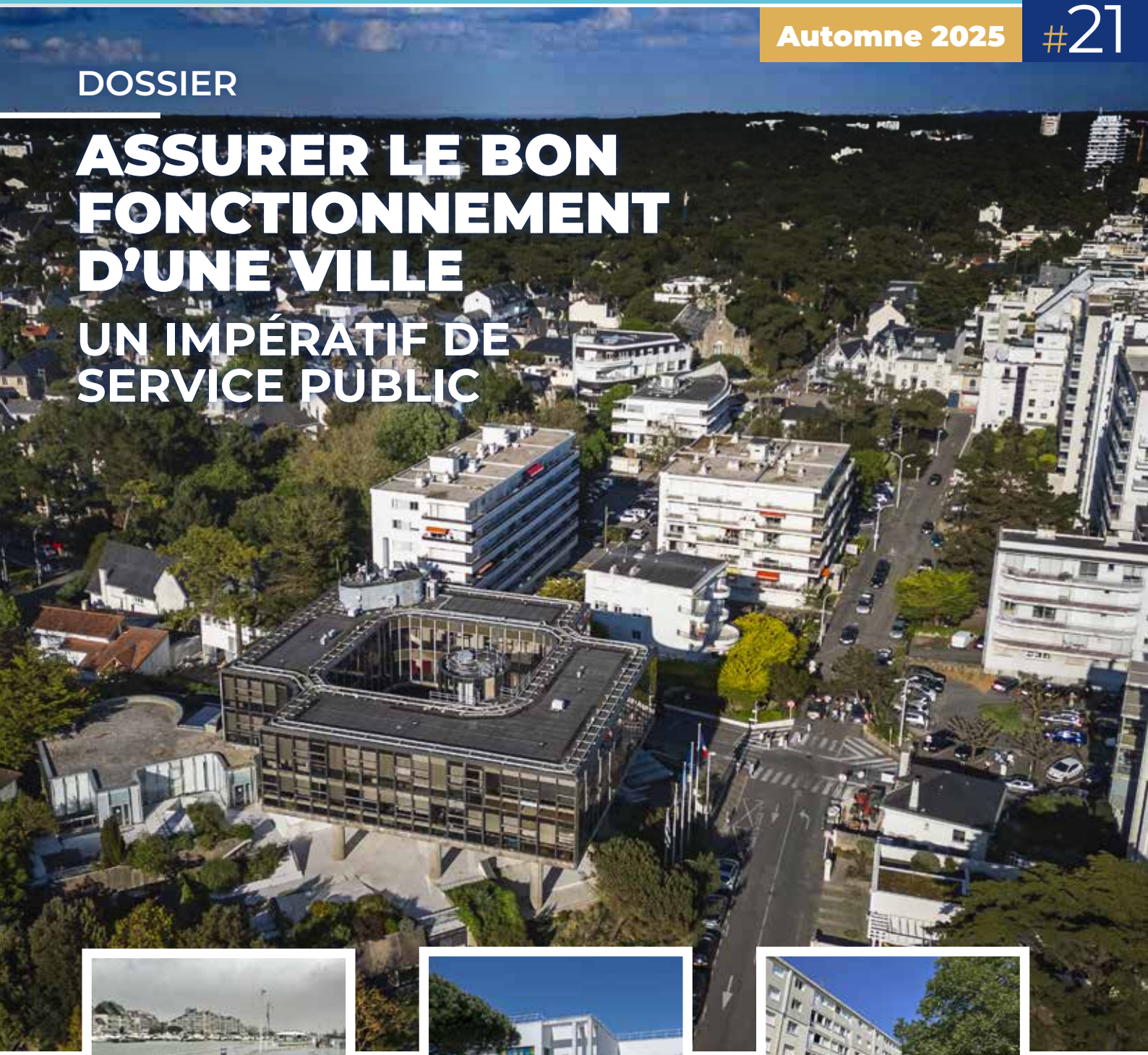

5

RISQUES MAJEURS

CONSIGNES ET BONS RÉFLEXES

10

MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

UN NOUVEL ATOUT POUR CONTRIBUER AU DYNAMISME DES ASSOCIATIONS

11

URBANISME

LE ROCHER : DE LA « CITÉ » AU HAMEAU

SOMMAIRE

04 VIE MUNICIPALE
Consignes et bons réflexes face aux risques majeurs

06 **Tribune libre**

07 DOSSIER
Assurer le bon fonctionnement d'une Ville

10 LA VILLE EN MOUVEMENT
Un nouvel atout pour contribuer au dynamisme des associations

12 LA VILLE EN IMAGES
Été 2025

16 AGENDA
Octobre à décembre 2025

LES SERVICES DE LA VILLE À PORTÉE DE CLIC

SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES !

Demande d'urbanisme

Rendez-vous à l'état civil

Déclaration d'objet perdu...

Pré-inscription rentrée scolaire

©Ville de La Baule-Escoublac - Crédit photos: Alfredo López Adobe Stock

mesdemarches.labaule.fr

NOUVEAU

GARDEZ LE LIEN AVEC VOTRE VILLE

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER* !

*Infolettre

labaule.fr

FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr

Directeur de la publication :
Franck Louvrier

Rédacteur en chef :
Philippe Rouger

Rédaction et mise en page : Direction de la Communication

Crédits photo :
Ville de La Baule-Escoublac | Jean-François Couty | Laurent Caldray | Caroline Paux | Freedomz , Have a nice day, Gribouilleva, Alfredo Lopez, Frank Boston - Adobe Stock | Rawpixel - Freepik.

Création, mise en page :
Direction de la Communication

Impression : OFFSET 5
Tirage : 19 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITORIAL

Chères Bauloises, chers Baulois,

La saison estivale que nous venons de vivre aura été finalement assez paradoxale.

Globalement, nous pouvons estimer qu'elle a été très bonne : le beau temps presque en permanence et l'attractivité vérifiée de notre territoire nous ont amené beaucoup de visiteurs. Sur juillet et août, cela représente 1,1 million de nuitées et 1,6 million d'excursionnistes (touristes de passage dans la journée), soit respectivement + 27 % et + 11 % par rapport à la même période de l'année précédente, progressions assez remarquables.

De surcroit, nous avons vécu de belles manifestations dans un climat de tranquillité : le retour des renforts de Police nationale aura favorisé cette agréable sérénité.

Pour autant, cette saison aura aussi mis en évidence une préoccupation majeure de beaucoup de nos compatriotes : la baisse de leur pouvoir d'achat. Nous avons certes eu beaucoup de visiteurs, mais ils ont fait plus attention que d'habitude à leurs dépenses estivales : ils auront été plus « promeneurs » que « consommateurs ». Si l'ensemble de la filière de l'économie du tourisme reste somme toute satisfait de cet été 2025, le secteur de la restauration a lui connu un recul certain.

Les perturbations politiques au niveau national ne nous incitent guère à l'optimisme sur ce sujet, au moins à court terme.

Or, nouveau télescopage du calendrier politique, depuis le 1er septembre dernier, nous sommes officiellement entrés dans la phase de pré-campagne des prochaines élections municipales qui ont été fixées aux dimanches 15 et 22 mars prochain.

C'est pourquoi, dans un souci de neutralité objective, le dossier de ce numéro de votre Bulletin municipal trimestriel est dédié aux nombreuses tâches de service public qui incombent aux agents de la collectivité.

Ainsi, en application des dispositions du Code général des collectivités territoriales, la Ville de La Baule-Escoublac, surclassée démographiquement dans la strate des communes de 80 000 à 150 000 habitants, a l'obligation de présenter chaque année au Conseil municipal un rapport d'activité de ses services, le RAA (Rapport d'activités annuel).

> ***« Le Rapport annuel d'activités constitue un document de référence qui offre une vision globale et transversale de l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par la Ville. Il témoigne ainsi du travail quotidien des services municipaux, souvent dans l'ombre, mais toujours essentiels pour assurer la continuité et la qualité du service public."***

Ce document, adopté lors de la séance du mois de juillet 2025, y a fait l'objet d'une présentation détaillée fin août afin de donner toute la mesure de l'action municipale que les agents ont conduit en 2024.

Au-delà de l'exigence réglementaire, il constitue un document de référence qui offre une vision globale et transversale de l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par la Ville. Ce rapport témoigne ainsi du travail quotidien des services municipaux, souvent dans l'ombre, mais toujours essentiel pour assurer la continuité et la qualité du service public.

Il permet aussi d'illustrer la diversité et l'ampleur des missions accomplies dans tous les domaines de compétence de la collectivité : proximité, sécurité, solidarité, cadre de vie, environnement, culture, sport, éducation, aménagement…

Il met surtout en valeur l'implication constante des agents municipaux, dont le professionnalisme et le dévouement permettent à la Ville de répondre aux besoins des Bauloises et des Baulois.

Ce rapport traduit l'ampleur du travail accompli par les services et rappelle le rôle essentiel qu'ils jouent dans la mise en œuvre des décisions de la collectivité, au plus près des habitants. Il constitue donc un outil d'information et de transparence à l'égard des élus, des habitants et de l'ensemble des partenaires de la collectivité.

Le Maire de La Baule-Escoublac

VIE MUNICIPALE

SÉCURITÉ

COORDINATION RENFORCÉE ENTRE LES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT ET LA POLICE MUNICIPALE BAULOISE

Au début de l'été, en parallèle de l'arrivée des renforts saisonniers de police, a été signée avec le préfet de région, Fabrice Rigoulet-Roze, une convention de coordination de la Police municipale de la Ville et des forces de sécurité de l'État.

Ce document est une sorte de vade-mecum très complet qui détermine parfaitement la nature et le lieu d'intervention des policiers municipaux baulois, les modalités de cette coordination avec la Police nationale et la justice, ainsi que la coopération opérationnelle, c'est-à-dire les opérations communes, comme les missions de contrôle, la lutte contre les atteintes aux personnes ou aux biens, l'opération « Tranquillité vacances », les interpellations ou encore les modalités de communication entre services.

Il est la concrétisation du travail qui est mené en commun par les deux parties et du nécessaire rapprochement de ces services. Il prend acte de leur complémentarité en attendant la mise en œuvre des mesures du Beauvau des Polices municipales dont le débat parlementaire doit avoir lieu cet automne.

Ces décisions seront optimisées par le fait de se doter à l'aune de 2027 d'un Hôtel de Police municipale qui sortira de terre sur l'ilot Clemenceau, jouxtant le commissariat de la Police nationale. ■

INCIVILITÉS ROUTIÈRES SONORES

LA VILLE RÉITÈRE SA DEMANDE DE VERBALISATION AUTOMATIQUE

La Ville de La Baule-Escoublac poursuit son engagement en faveur de la tranquillité publique et du bien-être des riverains particulièrement touchés par les nuisances sonores liées à certains comportements routiers.

Installé sur la promenade de mer, un radar de type « Méduse » permet d'enregistrer précisément les niveaux sonores émis par les véhicules circulant sur cet axe emblématique de la commune, sur lequel près de 4000 véhicules en moyenne circulent chaque jour, avec un pic constaté le samedi.

Depuis le 1er janvier 2025, les données ainsi recueillies sont édifiantes :

- 31 véhicules par jour dépassent le seuil d'alerte de 85 décibels, dont près des deux tiers durant la nuit.
- Les pics enregistrés atteignent jusqu'à 110 décibels, soit l'équivalent du bruit d'un avion au décollage ou d'un marteau-piqueur.
- La majorité des nuisances sonores se situent entre 68 et 72 décibels, un niveau déjà élevé pour un secteur résidentiel et touristique.

Face à ces constats, la Ville a une nouvelle fois saisi le ministère de l'Intérieur afin de réclamer l'autorisation de verbalisation automatique à partir de ce type de dispositif, déjà expérimenté ailleurs en France.

Cette demande vise un objectif clair : faire cesser les comportements inciviques et bruyants qui nuisent à la qualité de vie des habitants comme des visiteurs. Le front de mer doit rester un espace de promenade, de détente et de respiration, pas une piste de rodéo sonore !

En parallèle, la Ville poursuit ses actions de sensibilisation et de contrôle en lien avec les forces de l'ordre, notamment auprès des plus jeunes. ■

ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE SES DÉCHETS VERTS AU BÉNÉFICE DE SON JARDIN

De grandes quantités de déchets verts sont collectées à La Baule-Escoublac ou déposées en déchetterie. En adoptant d'autres pratiques, ils peuvent pourtant devenir une ressource précieuse pour le jardin.

- **Le mulching**: cette technique consiste à laisser l'herbe coupée sur place après la tonte. Cela permet de restituer les nutriments du sol, de conserver l'humidité et de limiter la repousse des adventices.
- **Le compostage** des feuilles mortes, des résidus de tontes et les petites tailles: le résultat obtenu est un amendement riche, idéal pour les massifs et le potager.
- **Le broyage** des branches plus épaisses permet de former un paillage qui protège le sol, réduit les arrosages et apporte des nutriments. ■

En savoir plus
cap-atlantique.fr

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES VÉGÉTAUX ADOPTONS LES BONS GESTES !

La Baule-Escoublac est l'une des dernières des quinze communes de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo à bénéficier du service de collecte des déchets végétaux.

Malgré son coût (390 000 € par an), il reste plébiscité par une large majorité de résidents baulois (cf. Bulletin trimestriel #20). Ce sont ainsi 1200 tonnes de végétaux qui sont collectées à la main chaque année par les agents de l'intercommunalité.

Si ce service a été mis en place pour préserver le cadre de vie de la commune, il nécessite toutefois la coopération des usagers pour se dérouler dans les meilleures conditions.

Les règles à respecter

⚠ Sortie des sacs: le dimanche soir précédant la semaine de collecte: ni avant, ni après !

Végétaux acceptés

- ☑ Feuilles, tontes de pelouse, fleurs fanées;
- ☑ tailles de haies et d'arbustes en petits morceaux;
- ☑ branchages (longueur max : 1,5 m, diamètre max : 15 cm), en fagots bien liés (50 cm de diamètre max).

Conditionnement

- ☑ Sacs bien fermés et correctement remplis (sans excès de poids);
- ☑ maximum 10 sacs par collecte.

Pourquoi ces consignes sont-elles importantes ?

- ☒ Des sacs sortis trop tôt ? Ils prennent l'humidité, s'alourdissent et se détériorent, rendant leur ramassage difficile.
- ☒ Un sac trop lourd ? Cela complique le travail des agents et peut engendrer des risques physiques.

Pour connaître les jours de collecte, entrez simplement votre adresse dans le module de la page **labaule.fr** / services / Propreté urbaine et déchets

Le respect des règles, c'est la garantie d'un espace public propre et agréable pour tous ! ■

En savoir plus cap-atlantique.fr

CULTURE

MISE EN PLACE D'UN « PLAN CINÉMA »

Dans le cadre de sa politique culturelle et éducative, la Ville de La Baule-Escoublac souhaite promouvoir l'accès au cinéma pour les jeunes élèves baulois.

C'est ainsi que le Conseil municipal a adopté à l'unanimité en juillet le « Plan Cinéma » à destination de tous les enfants des établissements scolaires publics et privés de la commune, de la maternelle au CM2. Chaque trimestre, un film leur sera proposé. Les jeunes Baulois vont ainsi pouvoir découvrir le 7e art à travers des projections, des ateliers et des rencontres avec des professionnels du cinéma.

Le cinéma municipal Le Gulf Stream, en tant qu'acteur majeur du secteur cinématographique de la commune, apporte son expertise et ses ressources pour la mise en œuvre de cette activité. La Ville prend en charge 2,80 € par séance et par élève sur un tarif habituel de 5 €.

La sélection des films, adaptée à chaque tranche d'âge, est en lien avec les objectifs pédagogiques. La planification des séances de cinéma est étudiée conjointement par la direction Enfance et Jeunesse et les établissements scolaires participants. ■

DICRIM

CONSIGNES ET BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

Depuis quelques semaines, les résidents ont accès sur le site de la Ville au DICRiM (Document d'information communal sur les risques majeurs).

Ceux-ci sont au nombre de sept (les phénomènes météorologiques, les inondations, les feux de forêt, les accidents de transport de matières dangereuses, les séismes, les mouvements de terrain et le terrorisme) et peuvent potentiellement toucher la commune à tout moment. Pour s'en prémunir, la Ville doit les anticiper, notamment en informant les résidents.

Ce document contient donc toutes les informations à connaître impérativement sur ces risques, leur description, les dispositions qui doivent être mises en œuvre pour réduire au maximum leurs effets avec les consignes de sécurité et les bons réflexes à adopter.

Son ambition est de faire de tous les résidents baulois des acteurs de leur propre sécurité. Cet objectif sera atteint grâce à la diffusion et la connaissance les plus larges possibles de ces conseils pratiques.

Téléchargeable sur le site de la Ville labaule.fr

Une version simplifiée imprimée sera distribuée en boîtes aux lettres à tous les Baulois.

DÉMOCRATIE

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.
Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

LA BAULE AUDACIEUSE

Les dates des prochaines élections municipales sont désormais connues : elles auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Aussi, depuis le 1er septembre dernier, nous sommes entrés en phase de précampagne électorale. La démocratie se nourrit du débat entre candidats, et c'est légitime. Mais cela doit se faire dans le respect de l'autre, sans entrer dans des polémiques stériles ou s'abaisser à des attaques personnelles. C'est pourquoi durant les six mois qui nous séparent de cette échéance, dorénavant un certain nombre de règles en matière de communication s'appliquent, que chacun devra suivre.

Comme à leur habitude, les membres de La Baule Audacieuse respecteront ces dispositions législatives en vigueur : le meilleur moyen de montrer aux résidents baulois l'intérêt qu'une liste candidate porte à leur ville est pour elle d'avancer droit, de tracer son sillon en se concentrant sur son programme sans regarder à gauche ou à droite.

En fait, la principale crainte pour l'avenir de La Baule-Escoublac est de voir l'abstention prendre encore de l'ampleur. Le désintérêt croissant de nos compatriotes lors des derniers scrutins risque encore de s'accroître avec le climat délétère qui règne actuellement au sommet de l'État et de nos institutions.

Il est pourtant indispensable que chaque électeur se déplace pour voter à l'occasion de ces prochaines élections municipales. Ce sont celles-ci qui ont le plus d'importance pour le quotidien d'un administré. Un maire n'a certes pas la possibilité d'améliorer le pouvoir d'achat, mais il agit sur l'état de la voirie, la tenue des établissements scolaires, la fiscalité locale, la sécurité, les équipements sportifs et culturels, les animations… Ne pas voter à ce scrutin, c'est prendre le risque de voir son cadre de vie détérioré par une liste élue par un phénomène de minorité.

Particulièrement lors des élections municipales, le droit de vote est un devoir.

Pour connaître notre calendrier : labauleaudacieuse.fr
Contact : labaule.audacieuse@gmail.com

ENSEMBLE POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

[Texte non remis à la rédaction]

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

Dans les avenues de La Baule cet été, j'ai trop souvent entendu : Ah moi je vais dans les communes voisines pour profiter des animations. La Baule reste égale à elle-même, des soirées tranquilles, sauf événements très exceptionnels, quand les rues des communes alentour s'animent, quand nos spectacles baulois sont d'un prix inaccessible pour trop de familles. Certes notre plage est grande et belle, mais cela ne suffit plus, même pour les touristes fortunés. Et puis trop d'avenues où piétons, cyclistes et automobilistes se sentent en insécurité et circulent péniblement, lorsqu'en plus s'ajoutent certaines incivilités.

Et c'est la rentrée, avec ses incertitudes, ses inquiétudes, d'abord pour les plus démunis, à La Baule comme partout en France. Et nous retrouverons les avenues en mauvais état, donc dangereuses, et, les jours raccourcissant, un éclairage public dont nous espérons toujours qu'il s'améliore. Notre année du vélo s'achève, passée finalement un peu inaperçue, etc. Il reste encore vraiment beaucoup à faire.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

AVENIR

La saison estivale s'achève et nous pouvons nous réjouir d'un été placé sous le signe de la convivialité. La météo clémente a permis à nos visiteurs comme à nos habitants de profiter pleinement de notre cadre de vie exceptionnel. Nous devons remercier nos commerçants, nos restaurateurs et nos associations, qui ont, une fois de plus, contribué au dynamisme et à l'attractivité de la ville. Place désormais à la rentrée. Elle s'annonce dense, marquée par des enjeux politiques nationaux et locaux qui ne manqueront pas de susciter débats et parfois inquiétudes. Restons confiants : notre commune a toujours su traverser les périodes de tension avec sang-froid et esprit d'ouverture. La rentrée est aussi synonyme de projets, d'élan collectif et de perspectives nouvelles. C'est dans la solidarité, l'écoute et la volonté de bâtir ensemble que nous trouverons les réponses aux défis qui s'annoncent. Gardons le cap : l'avenir de notre ville se construit avec optimisme et détermination.

Contact : groupe.avenirlabauleescoublac@gmail.com

DOSSIER

ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT D'UNE VILLE

UN IMPÉRATIF DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil municipal de fin août a permis de présenter aux élus et au public le RAA 2024, le Rapport annuel d'activité de l'exercice écoulé.

Ce document d'une quarantaine de pages recense de façon concise les actions de l'ensemble des services municipaux de la commune, réalisées au cours de l'année. Il donne aussi l'occasion aux administrés baulois de se rendre compte de l'ampleur du travail ainsi accompli et de la diversité des tâches entreprises par les agents locaux pour assurer un bon fonctionnement de la Ville et leur apporter un service public de qualité.

Ce rapport est ainsi le reflet fidèle de la diversité et de la richesse des missions qu'ont à remplir les quelque 340 agents communaux au service à l'année des Bauloises et des Baulois.

Commerce et attractivité, culture et animation, jeunesse et solidarité, formalités administratives et relation citoyenne, urbanisme, voirie, Police municipale...: à la fois synthétique et vivant, ce document est une première imposée suite au surclassement de la commune par l'État dans la tranche des villes de 80 - 150 000 habitants. Il donne à voir l'ensemble des actions menées par les services tout au long de l'année et met en lumière, au-delà des chiffres, la réalité du travail et la qualité des services rendus à la population.

Quels que soient les services, tous les agents ont à nouveau su faire preuve d'une grande disponibilité, d'écoute et d'un profond attachement au service public. Sans que le plus grand nombre des résidents en ait forcément conscience, leur mobilisation a été exemplaire pour accompagner les plus fragiles, assurer la sécurité de tous et permettre la concrétisation des projets municipaux.

La commune évolue, les besoins aussi : les services municipaux de La Baule-Escoublac s'adaptent, innovent et avancent, portés par des femmes et des hommes compétents, engagés et fiers de servir leur collectivité.

Qu'ils en soient grandement remerciés ! ■

QUELQUES CHIFFRES ÉLOQUENTS

En dehors des activités plus visibles (animations, commerces, sport, culture), voici un florilège de chiffres relevés dans le RAA 2024 qui permettent de mieux appréhender cet important travail que les agents municipaux baulois réalisent quotidiennement dans l'ombre et qui permet d'assurer un service public qualitatif.

JEUNESSE ET SOLIDARITÉ

Les effectifs d'élèves des six écoles bauloises (publiques et privées) sont stables.

Dans les écoles publiques du premier degré, quelque 40 agents municipaux travaillent au quotidien : entretien des locaux, restauration scolaire, sécurité aux abords des écoles, surveillance de la pause méridienne, ATSEM...

Budget pour l'année 2023/2024

- Fonctionnement des écoles publiques (hors personnel municipal) : enveloppe de **71 €** / élève
- Subvention des écoles privées : **438 000 €**
- Actions éducatives conduites par la Ville dans les écoles du premier degré : **185 000 €**
- Montant total des travaux dans les écoles publiques : **906 000 €** (finalisés ou à court terme).

Cantine scolaire

- Repas scolaires facturés pour 2023/2024 : **81 091 €**
- **Dépenses** (achat des repas à la SPL Presqu'île restauration) 2023/2024 : **524 735 €**

- **Recettes** : participations des familles (montant facturé par la régie restauration scolaire pour 2023/2024) : **305 424 €** (58 %). ■

Retrouvez l'intégralité du rapport sur **labaule.fr**

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Il s'agit d'un service essentiel à la gestion administrative et à la facilitation de l'accès des citoyens aux différentes démarches (état civil, élections, titres d'identité, recensement, funéraire).

À noter que 2024 a été une année particulièrement dense en matière électorale (élections européennes puis législatives suite à la dissolution). ■

CHIFFRES CLÉS 2024

État civil

2 302 actes délivrés
81 mariages
50 PACS
138 décès

Titres d'identité

4 501 passeports remis
4 234 cartes d'identité remises

Élections

1 117 inscriptions sur les listes électorales
156 recensements militaires

Funéraire

184 inhumations

RELATION CITOYENNE

L'évolution de la dématérialisation et l'amélioration des processus internes afin de simplifier les démarches des administrés se sont poursuivies.

Le service veille à fournir un accueil de qualité et des services adaptés aux besoins des citoyens. ■

CHIFFRES CLÉS 2024

Portail citoyen

20 266 visites
2 465 démarches

Accueil et standard Hôtel de Ville

46 920 appels téléphoniques
43 533 accueils physiques

Courrier

8 255 courriers reçus
14 768 plis affranchis
2 846 envois recommandés

Annexes de mairie

Le Guézy : **19 176** accueils physiques (dont 14 136 pour les services postaux)

Escoublac : **16 980** accueils physiques (dont 13 560 pour les services postaux)

Lajarrige : **2 685** accueils physiques et **153** rendez-vous avec le conciliateur

VOIRIE

La mission de ce service essentiel est l'aménagement et l'entretien du patrimoine communal : chaussées, trottoirs, éclairage public, réseaux d'eaux pluviales, signalisation, stationnement payant, réseau fibre optique, mobilier urbain. ■

Chiffres clés page suivante

URBANISME

Il s'agit d'un service très sensible, aux missions multiples, tant techniques que juridiques, et souvent complexes, dont les principales sont :

- instruire et délivrer les autorisations du droit du sol (permis de construire, de démolir, d'aménager…) ;
- effectuer et participer à des études pluridisciplinaires associées (Plan local d'urbanisme, Site patrimonial remarquable, Plan de prévention des risques littoraux…) ;
- mener les procédures de concertation et d'enquêtes publiques liées à son activité ;
- assurer la gestion foncière du territoire et du patrimoine communal ;
- gérer les contentieux en matière d'urbanisme ;
- gérer le suivi de la politique de l'habitat et de la programmation triennale des logements sociaux. ■

CHIFFRES CLÉS 2024

Autorisations d'urbanisme

2 946 demandes

Permis de construire

317 demandes, dont :
100 rénovations
100 constructions neuves
117 modificatifs
515 équivalents logements produits, dont 156 sociaux

Au-delà du service urbanisme, il existe de façon transversale une gestion active du patrimoine de la Ville qui vise à optimiser l'utilisation, la valorisation et l'entretien des biens immobiliers et fonciers de la Ville, soit 118 sites et bâtiments. ■

CHIFFRES CLÉS 2024

Voirie répertoriée

220 km de voirie communale
674 voies communales et privées
921 passages piétons
14 km de fossés curés
90 km débroussaillés

Régie voirie

2 797 demandes d'interventions des usagers dont :
53 éclairages publics
1 299 travaux routiers
558 signalisations
795 contrôles prestataires (éclairage, pluvial, télécom)
37 travaux neufs voirie

Propreté urbaine

434 corbeilles

Eaux pluviales

219 km de réseau pluvial dont 80 km de fossés et ruisseaux
4 205 grilles et avaloirs
604 puisards identifiés
45 bassins d'infiltration

Éclairage public

177 km de réseaux d'éclairage public
6 949 points lumineux (lampadaires et candélabres)
26 secteurs illuminés pour les fêtes de fin d'année

Travaux et gros entretien

176 permissions de voirie effectuées
1 890 arrêtés d'occupation du domaine public effectués
587 demandes d'urbanisme
9,4 km de travaux d'enrobés

Mobilité douce

7 km de circuit équestre
32,4 km de randonnées pédestres balisées
19,25 km de bandes cyclables/ voies vertes
27,8 km d'itinéraires cyclables balisés
1,9 km de pistes cyclables
777 range-vélos

Stationnement

2 896 places de stationnement non payantes
1 250 places de stationnement payantes dont 102 aménagées PMR, réparties sur **48** parkings et les voies publiques
134 emplacements équipés de bornes de recharge électrique
89 horodateurs

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Service souvent complémentaire de celui de la voirie, ses missions sont également très nombreuses et variées : le nettoyage des espaces publics, la gestion des déchets, l'entretien du mobilier urbain, la lutte contre les nuisibles, la conception et l'entretien des espaces verts, la gestion du patrimoine arboré, le fleurissement et la sensibilisation. ■

CHIFFRES CLÉS 2024

Propreté urbaine

672 demandes d'usagers
29 blocs sanitaires
500 000 sacs de déjections canines distribués sur **84** distributeurs, pour un coût de **8 911 €**

Espaces verts

57 984 plantes produites
43,7 ha d'espaces verts (hors surfaces minérales)

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

La direction de la Communication a pour mission d'informer les résidents et les visiteurs sur la vie locale et l'actualité de la Ville et de ses services en veillant à la cohérence des messages, à leur compréhension et à leur bonne diffusion. ■

CHIFFRES CLÉS 2024

Plus de **800** supports créés (digitaux et imprimés)

Site Internet

575 000 visites
43 700 téléchargements

Réseaux sociaux

- Facebook :

28 650 abonnés (+1 534 sur l'année)
1 013 posts institutionnels

- Instagram

11 678 abonnés (+ 827 sur l'année)
374 posts et **996** stories institutionnels

- X (ex Twitter)

4 976 abonnés (stable)
359 posts institutionnels

- LinkedIn

4 156 abonnés (+ 808 sur l'année)
170 posts institutionnels

- YouTube

537 abonnés (+ 98 abonnés sur l'année)
15 vidéos

Supports papier

4 Bulletins municipaux trimestriels
1 Magazine municipal annuel
2 « P'tits Baulois »

LES SERVICES TRANSVERSAUX

À tous ces services s'ajoutent ceux qui ont une action transversale, qui n'interviennent pas forcément auprès du public, mais qui permettent le fonctionnement de ceux qui ont été précédemment évoqués :

- les finances, dont :
  - les marchés publics, l'achat durable, l'assurance et la gestion des fournitures et des équipements ;
  - le contrôle de gestion et la stratégie financière ;
- les ressources humaines ;
- les moyens logistiques ;
- la prospective et le développement durable ;
- le système d'information communautaire.

LA VILLE EN MOUVEMENT

LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

UN NOUVEL ATOUT POUR CONTRIBUER AU DYNAMISME DES ASSOCIATIONS

Il y a à La Baule-Escoublac 190 associations de tous types recensées, concernant tous les aspects de la vie quotidienne : sport, solidarité, culture et patrimoine, jeunesse et vie scolaire, loisirs, commerce, quartiers, environnement…

Elles sont des rouages essentiels de l'attractivité de la Ville, de son dynamisme et de son « vivre ensemble » : elles créent du lien entre les habitants tout en développant des activités et manifestations de tout ordre dans la commune.

Juste retour des choses au regard de leur investissement dans la vie locale, la municipalité soutient autant que possible l'ensemble de ces associations bauloises (subventions d'impulsion, mise à disposition d'infrastructures ou prêt de matériel, relais quand cela est possible de leurs activités par les canaux de communication de la Ville…).

Deux outils ont également été mis en place en alternance une année sur deux : le Forum des associations et le **Guide des associations.**

Dans cette logique a été inauguré au début de l'été un nouvel espace qui leur est entièrement dédié, la Maison de la vie associative.

Situé au rez-de-chaussée du Centre de culture et de loisirs Saint-Exupéry place des Salines, il a été conçu pour répondre à leurs besoins en favorisant les rencontres, les échanges et le travail collaboratif entre associations. Il est aussi équipé pour accueillir leurs réunions, leurs événements, et leur offrir des services adaptés pour faciliter leur quotidien.

Ce lieu rend hommage à Antoine de Saint-Exupéry dont il porte le nom. Dans son livre *« Terre des hommes »*, ce grand écrivain, aventurier de l'Aéropostale et résistant, cite un proverbe africain : *« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »* C'est totalement l'esprit voulu pour le fonctionnement de cette Maison de la vie associative, celui de la transmission. ■

DES SERVICES EN PLUS

- Présentation de petites expositions temporaires dans le hall ;
- mise à disposition de casiers sécurisés sur site ;
- 1 ordinateur en libre-service pour les démarches associatives ;
- domiciliation du courrier, service proposé pour aider des associations en création (sur une période de 2 ans maximum) ;
- 1 accès au WIFI gratuit et sécurisé ;
- et bien d'autres idées en cours de réflexion pour développer davantage les services proposés par le lieu.

UN BÂTIMENT AVEC DE NOMBREUX ESPACES

- 2 salles de réunion (54 m² et 41 m²)
- 1 espace d'accueil (hall d'entrée) de 30 m²
- 1 bureau associatif privatif de 24 m²
- 1 espace « ado » de 37 m²
- 1 espace détente partagé pour le coworking associatif ou autre de plus 50 m²

et en partage avec la MJC :

- 1 espace « cuisine » de 34 m²
- 1 auditorium de 106 places
- 1 garage de 60 m².

À SAVOIR

Ce bâtiment, qui appartient à la Ville, abritait depuis son inauguration en 1999 la seule MJC.

Celle-ci a, au fur et à mesure du temps, regroupé l'ensemble de ses activités à l'étage, tout en conservant l'accès à des parties communes, tandis que l'accueil périscolaire était déplacé sur le site de l'école Paul Minot.

La place ainsi dégagée au rez-de-chaussée a donc permis de créer cette Maison de la vie associative ainsi que d'y accueillir le service Vie associative de la Ville pour être au contact direct de ses interlocuteurs. Celui-ci joue en effet un rôle fondamental vis-à-vis du monde associatif communal : il accompagne et aide les 190 associations bauloises dans leur quotidien, dans leurs projets et pour répondre au mieux à leurs besoins.

4 OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Informer, promouvoir la vie associative bauloise, l'engagement bénévole et développer les connaissances des acteurs associatifs ;
- être un relais privilégié des associations pour faire remonter leurs attentes et propositions en matière de politique associative locale ;
- renforcer le lien transversal en encourageant l'exercice collectif, la mutualisation et la synergie entre les associations bauloises ;
- renforcer la citoyenneté et la démocratie participative avec le tissu associatif.

URBANISME

LE ROCHER : DE LA « CITÉ » AU HAMEAU

La cité du Rocher, construite en 1964, nécessite depuis longtemps une importante réhabilitation pour améliorer structurellement le confort de l'ensemble de ses logements devenus obsolètes, et redonner de l'attractivité au quartier.

À l'issue d'une réflexion commune nourrie depuis plusieurs années, la Ville de La Baule-Escoublac et Habitat 44 sont parvenus à définir un programme de travaux très importants qui a été validé à l'unanimité par le Conseil municipal fin juin.

Cette ambitieuse réhabilitation va porter sur :

- une rénovation complète des logements selon les normes BBC (Bâtiments basse consommation) permettant d'améliorer considérablement leur classement énergétique, ainsi qu'une amélioration globale de leurs fonctionnalités, mieux adaptées à la demande des habitants (création de balcons et réfection complète des salles de bains) ;
- la création de 15 logements neufs rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à l'installation d'un ascenseur ;
- la requalification des espaces extérieurs communs et leur connexion à l'environnement urbain.

À terme, le Hameau du Rocher comprendra donc 160 logements, contre 150 aujourd'hui.

Financièrement, cette opération de réhabilitation lourde représentant un coût global d'environ 18,5 millions d'euros (dont 2,5 pour la Ville) est rendue possible car éligible au dispositif « Seconde vie » qui ouvre droit à des aides et financements spécifiques comme le taux de TVA réduit à 5,5 %, et un accès à des prêts bonifiés. L'État, le Département, la communauté d'agglomération CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et la Banque des territoires contribuent également au soutien financier de l'opération.

À noter, la Ville pourra ultérieurement déduire de ses pénalités SRU la somme de 1,4 million d'euros qui correspond à la création des logements neufs. ■

MOBILITÉS

UN SEUL TICKET POUR LE BUS ET LE TRAIN ENTRE LA BAULE ET LE CROISIC

Depuis le début de l'été, le ticket de bus du réseau Lila permet dorénavant de monter à bord du TER au départ de La Baule-Escoublac et desservant Le Croisic.

Cette action conjointe entre Lila Presqu'île, la Région des Pays de la Loire et la SNCF vise à permettre aux usagers une plus grande flexibilité dans leurs déplacements quotidiens avec environ 10 allers-retours par jour et un temps de trajet réduit à seulement 15 minutes. Ceux-ci peuvent donc désormais emprunter sans surcoût le TER tous les jours, y compris le week-end, de 5 h 30 à 23 h 30, sur les cinq gares du parcours (La Baule-les-Pins, La Baule-Escoublac,

Le Pouliguen, Batz-sur-Mer et Le Croisic).

Pour l'agglomération, le but de cette offre, qui répond aux besoins croissants de déplacement des habitants et des actifs entre les communes de la presqu'île, est de développer l'intermodalité et de renforcer la desserte locale.

En savoir plus : lilapresquile.fr ■

CIVISME

UNE RÉCOMPENSE POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

Au cours de l'assemblée générale des maires et présidents d'intercommunalités de Loire-Atlantique qui s'est tenue début juillet au Temple-de-Bretagne, la Ville de La Baule-Escoublac a été récompensée de la Marianne du civisme pour sa participation aux élections européennes de 2024.

Lors de ce scrutin du 9 juin 2024, la commune a en effet présenté le meilleur taux de participation du département avec 60,02 % d'électeurs inscrits s'étant déplacés.

Cette distinction salue l'esprit civique des résidents baulois dans un contexte politique où le taux national d'absentéisme tend à augmenter. La municipalité entend donc continuer son travail envers la population pour la sensibiliser dès le plus jeune âge au devoir civique avec des actions comme le CMJ, Conseil municipal des jeunes, le CJA, Conseil des jeunes adultes, la diffusion auprès des élèves quittant le CM2 pour entrer au collège d'un ouvrage sur la démocratie, ou encore la Cérémonie de la citoyenneté, au cours de laquelle chaque année la première carte électorale est remise en mairie aux jeunes nouveaux votants. ■

UTILE

0800 112 112 : LES URGENCES VOUS RAPPELLENT

Lorsqu'un particulier appelle un numéro d'urgence (15, 17, 18, 112, 197), les centres d'appels peuvent le rappeler via le **0800 112 112** pour obtenir des informations supplémentaires et agir plus efficacement.

Il est donc conseillé à chacun d'enregistrer ce numéro dans ses contacts pour éviter toute confusion avec un appel commercial ou frauduleux. ■

EN IMAGES

Concert Helldebert aux Dryadesestivales

Vernissage de l'exposition Folon à la chapelle Sainte-Anne

Inauguration de la Croix de Lorraine

Marché du terroir à Escoublac

Accueil des saisonniers

Accueil des renforts de sécurité estivaux

Feu d'artifice du 14 juillet

Inauguration des logements sociaux Jean-Paul Blanchard, architecte

Hommage à Jean-Paul Blanchard au Yacht Club de La Baule

Journée de l'élégance

La Baule jazz festival au parc des Dryades

La Baule comedy aux Dryades

Match de polo sur la plage

Nuit blanche des galeries

Science tour aquatique

Les P'tits théâtres du mardi.

Médaille de la Ville à Stéphane Larjeau pour avoir secouru une personne

Visite de Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire

Laurent Gerra aux Dryadestivales

©Laurent Caldray

Portes ouvertes du Mapica.

Beach tour

Rencontres musicales - Concert Bireli Lagrène - Loco Cello

Caroline Paux

Nocturnes au marché

Journées commerciales dans les quartiers

Open Swim Stars

78e Pardon de La Baule

Recrutement de la Police nationale

Journée Belle époque

Inauguration du square Sacha Guitry

Exposition du Relais culturel "Les loisirs d'antan" à Escoublac

Fête de l'agriculture des jeunes agriculteurs de Loire-Atlantique

Soirée moules-frites à Escoublac

Cinémaplage

Remerciements au 28 nageurs sauveteurs et 8 CRS qui ont assuré la sécurité des vacanciers, la surveillance des plages et porté secours aux personnes en difficulté.

1ère édition de La Baule Classic

Dali Arapieva, artiste en résidence au Musée Boesch

Exposition à la Chapelle Sainte-Anne : “BB, icône cinématographique”, organisée par l’association du Festival de cinéma et de musique de film de La Baule

Rentrée scolaire 2025

Exposition Ferdinand du Puigaudeau au Musée Boesch

GARDEZ LE LIEN AVEC VOTRE VILLE
SUIVEZ L’AGENDA OFFICIEL !
labaule.fr/evenements

AGENDA

Programme complet et détaillé sur Internet et les réseaux sociaux
@VilleLaBaule labaule.fr

SEPTEMBRE

Jusqu'au 21
Exposition «L'Art au gré des Chapelles»
Espace culturel chapelle Sainte-Anne

20 et 21
Triathlon Audencia
Promenade de mer

20 et 21
Journées Européennes du Patrimoine
Hôtel de ville, Musée Boesch, Bibiliothèque Quéffelec, Forêt d'Escoublac, Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

27 sept. au 12 oct.
Exposition : « SLAB»
Espace culturel chapelle Sainte-Anne

Jusqu'au 30
Exposition Paris Match : « De Gaulle et la Bretagne »
Place de la Victoire

OCTOBRE

2 au 5
Festival de la fiction et du documentaire politique
Cinéma le Gulf Stream

12
Course La Baule Rose
Plage Benoît

18
Festival Music All Fest
Salle des Floralies

18 oct. au 4 janv.
Exposition : Le Peley
Musée Boesch

16 oct. au 4 janv.
Artiste en résidence Blandine EK
Musée Boesch

24 au 27
Semaine de l'arbre
Marché central
+ d'infos: labaule.fr

NOVEMBRE

1er
Journée nationale du souvenir

8 et 9
Marathon de la Côte d'Amour
+ d'infos: marathondelacotedamour.com

11
Commémoration de l'Armistice de 1918

15
Course à pied / vélo: Ze Poursuite
Chemin des Quatre Saisons

29 nov. au 4 janvier
Exposition Noël magique ! « Mickey 90 ans »
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

14 au 16 et 21 au 23
Week-end en musique
Espace culturel chapelle Sainte-Anne
+ d'infos: labaule.fr

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX
26 septembre - 24 octobre - 21 novembre - 19 décembre
LIVE
En direct et en replay sur la page Facebook de La Baule-Escoublac. @VilleLaBaule

DÉCEMBRE

5
Cérémonie des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

10 au 30
Le grand mois de la petite enfance
Bibliothèque Henri Queffélec
+ d'infos: 02 40 24 18 81

11 au 14
Marché de Noël d'Escoublac
Place de l'église

9, 10 et 11
Repas des aînés
Inscription auprès du CCAS début décembre

13 déc. au 4 janv.
Noël magique !
« L'univers fantastique des animaux »
Bois des Aulnes

Illuminations
Dans tous les quartiers

Piste de luge
Place de la Victoire

Ateliers et spectacles
Bibliothèque Henri Queffélec
+ d'infos: labaule.fr

PERMANENCE MUNICIPALE MOBILE
LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE
sans rendez-vous

Tout au long de l'année - Le samedi, 11 h 30 - 12 h 30
Dates et lieux sur Internet et réseaux sociaux

Palais des congrès et des festivals
JACQUES CHIRAC - ATLANTIA
Suivez la programmation au jour le jour sur **atlantia-labaule.com**
Informations et réservations: **02 40 11 51 51**